



BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 6 348

Jeudi 02 Juin 2016

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 5 530.46

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,53%

VARIATION SUR L'ANNÉE : + 9,68%

TUNINDEX20 : 2 319.09

(Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : + 0,47%

VARIATION SUR L'ANNÉE : + 9,72%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNÉE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 930,59	0,69%	11,54%
8300	INDICE DES BANQUES	3 579,30	0,76%	13,32%
8500	INDICE DES ASSURANCES	10 352,80	0,20%	5,75%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 574,33	0,30%	-0,74%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 307,53	0,13%	0,66%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 212,29	0,09%	1,73%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	4 815,22	0,47%	8,66%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	1 156,04	-1,00%	-24,76%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	5 679,04	0,20%	5,55%
3700	INDICE PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	2 127,78	1,99%	35,94%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 205,34	0,25%	11,15%
2300	INDICE DE BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	760,43	0,33%	11,68%
1000	INDICE MATÉRIAUX DE BASE	1 732,05	-0,04%	-1,06%

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	06-06-2014	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	11,640	11,600	11,740	11,850	11,600		
2	1	0,650	06-05-2016	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	21,050	21,050	21,100	21,400	21,000		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,610	0,620	0,620	0,620	0,610		
4	5	1,500	16-06-2015	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	28,700	28,700	28,900	29,190	28,700		
5	10	3,000	15-06-2015	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	88,020	88,500	87,500	88,500	87,500		
6	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	17,530	17,530	17,750	17,750	17,530		
7	5	1,000	15-06-2015	TL - Tunisie Leasing	17,250	17,150	17,000	17,150	17,000		
8	1	0,300	26-06-2015	BT - Banque de Tunisie	10,500	10,500	10,700	10,720	10,500		
9	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	4,900	4,860	4,900	4,900	4,850		
10	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	9,300	9,080	9,270	9,300	9,080		
11	5	1,000	15-06-2015	AMEN BANK	22,290	22,240	22,240	22,240	22,000		
12	1	0,230	26-05-2016	ATB - Arab Tunisian Bank	4,630	4,700	4,750	4,750	4,650		
13	5	0,500	15-06-2015	UIB - Union Internationale de Banques	18,400	18,400	18,400	18,500	18,400		
14	5	1,500	09-07-2015	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	29,050	29,060	29,060	29,060	29,060		
15	5	0,850	26-05-2016	CIL - Compagnie Internationale de leasing	15,570	16,260	16,260	16,260	16,260		
16	1	0,200	15-06-2015	ATL - Arab Tunisian Lease	3,170	3,150	3,150	3,150	3,150		
17	1	0,220	01-07-2015	PGH - Poulina Group Holding	4,940						
18	10	9,200	01-06-2016	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	162,630						
19	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	3,180	3,180	3,240	3,250	3,180		
20	1	0,200	20-07-2015	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	3,900	3,900	3,850	3,940	3,820		
21	1	0,100	06-07-2015	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	2,090	2,100	2,100	2,100	2,040		
22	1	0,100	09-07-2015	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques	2,260	2,300	2,300	2,300	2,300		
23	10	1,200	25-06-2015	TJL - Attijari Leasing	20,000	20,010	20,390	20,390	20,010		
24	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	3,680	3,580	3,680	3,680	3,570		
25	5	0,500	18-06-2015	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,370	9,210	9,640	9,640	9,210		
26	5	0,250	14-05-2015	MODERN LEASING	3,750	3,890	3,800	3,900	3,800		
27	1	0,050	23-09-2015	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	1,680	1,700	1,750	1,770	1,690		
28	1	0,045	15-07-2015	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	1,800	1,800	1,790	1,800	1,770		
29	1	0,300	15-06-2015	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	4,150	4,050	4,100	4,100	4,050		
30	1	0,100	05-08-2015	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,430	2,370	2,360	2,400	2,360		
31	5	0,650	31-07-2015	WIFACK INTERNATIONAL BANK	5,700	5,700	5,700	5,700	5,700		
32	1	0,240	29-06-2015	Société ESSOUKNA	4,000						
33	1	0,270	06-10-2015	ADWYA - Société Adwya	9,000	8,820	8,980	8,980	8,800		
34	1	0,230	06-07-2015	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	3,320	3,300	3,290	3,320	3,290		
35	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	1,390	1,390	1,420	1,420	1,360		
36	1	0,450	10-07-2015	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	8,500	8,500	8,500	8,550	8,400		
37	5	0,350	25-06-2015	HANNIBAL LEASE	8,730	8,970	8,970	8,970	8,970		
38	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	2,840	2,800	2,800	2,800	2,800		
39	5	0,500	26-06-2015	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,650	8,800	8,700	8,800	8,600		
40	1	0,500	01-07-2015	ENNAKL Automobiles	13,450	13,450	13,770	13,800	13,450		
41	1	0,300	18-07-2014	Telnet Holding	2,750	2,670	2,790	2,830	2,670		
42	1	0,225	16-06-2015	OTH - One Tech Holding	7,300	7,200	7,300	7,300	7,200		
43	1	0,800	18-06-2015	CITY CARS	16,190	16,200	16,000	16,200	16,000		
44	1	1,400	15-05-2016	EURO-CYCLES	37,800	37,990	40,000	40,000	37,790		
45	1	0,165	10-07-2015	CELLCOM	7,890	7,700	7,880	7,900	7,660		
46	1	0,202	16-06-2015	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	12,850	12,850	12,840	12,850	12,800		
47	2	0,230	07-07-2015	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	3,790	3,840	3,840	3,850	3,700	B	3,680
48	1	0,150	16-06-2015	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	3,950	3,950	4,000	4,000	3,950		
49	10	0,640	15-07-2015	Société Délice Holding	13,000	13,000	12,990	13,000	12,700		
50	1			UADH - Universal Auto Distributors Holding SA.	5,420	5,400	5,510	5,520	5,260	B	5,260
51	1			UNIMED - Unité de Fabrication de Médicaments	13,090	13,090	13,150	13,350	12,910		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
52	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Émirats (ADP)	17,470				
53	1	0,550	08-04-2016	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	12,000	12,000	12,000		
54	25	5,200	15-07-2015	Air Liquide Tunisie	147,000	147,000	147,000		
55	5	0,700	03-07-2015	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	29,000				
56	10	2,000	03-05-2016	Placements de Tunisie - SICAF	39,030				
57	5	2,000	15-05-2016	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	37,590				
58	10	1,300	14-08-2015	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	24,890				
59	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,080				
60	10	5,000	10-08-2015	ALKIMIA - Société Chimique	32,000				
61	1	1,000	15-06-2015	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,000				
62	1	0,300	30-06-2015	SMG - Société Magasin Général S.A.	25,750	25,790	25,790		
63	5	1,000	23-05-2016	SALIM - Société d'Assurances SALIM	41,000	41,000	41,000		
64	5	0,200	10-09-2015	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	5,120				
65	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	5,520	5,360	5,360		
66	1	0,100	05-05-2015	BEST LEASE	1,800	1,780	1,780		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS	RÉFÉRENCE			INDICATEUR	SEUIL
442				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)				
443				SIAME	(da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)				
444				SIAME	(da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)				
445				SIAME	(da. 1/25. 28/072004 - SIA04)				
446				ATTIJARI LEASING	Action Rompue – TJLR				
447				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)				
448				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)				
449				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)				
450				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)				
451				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)				
452				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)				
453				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)				
454				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)				
455				SOTRAPIL	(da. 1/32. 18/06/2015 – SPL15)				
456				MODERN LEASING	(da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)				
457				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)				
458				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)				
459				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)				
460				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)				
461				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)				
462				SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)				
463				SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)				
464				SOMOCER	(da. 1/23. 20/10/2015 – SOM15)				
465				SOMOCER	(ds. 1/4. du 25/05/2016 au 15/06/2016 – SOMS6)			B	
466				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)				
467				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)				
468				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)				
469				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)			B	
470				GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,030	0,030		
471				GIF FILTER SA	(da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,010	0,010		
472				GIF FILTER SA	(da. 5/429. 31/07/2015 – GIF52)	0,010	0,010		
473				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)				
474				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)				
475				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)				
476				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)			B	
477				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)			B	
478				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)				
479				EL WIFACK	(da. 1/2.12/10/2015 –WIF15)				
480				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)				
481				SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)				
482				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)				
483				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)				
484				ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)				
485				ADWYA	(da. 1/12. 31/12/2015 – ADW15)				
486				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,640	0,640		
487				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)				
488				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,010	0,010		
489				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)				
490				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,010	0,010		
491				TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)			0,080	0,080
492				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)				
493				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)				
494				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)				
495				ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)				
496				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)				
497				New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,010	0,010		
498				EURO-CYCLES	(da. 1/2. 01/06/2016 – ECY16)				
499				SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	19,960	19,960		
500				SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)				
501				SAH	(da. 1/5. 23/06/2015 – SAH15)			B	

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS	RÉFÉRENCE			INDICATEUR	SEUIL
502	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	3,300				
503	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	6,400				
504	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	14,900	15,000	15,200		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITÉ	DATE DE NÉGOCIATION		VALEURS	CLÔTURE PRÉCÉDENTE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			1.630				
41	1/11	01-10-91			1.000				
45	1/20	15-02-94			0.500				
49	1/30	02-05-95			0.400				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.000				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

VALEURS	NOMINAL	DERNIÈRE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMÉDIAIRE	VALIDITÉ DE L'OFFRE	DATE DE NÉGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSÉ	PRATiqué				
TRANSACTIONS PROGRAMMÉES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Groupe GMT	10	15.500	06-05-2016	15.610		400	TSI	30-06-2016	03-06-2016
Sté Ghouila de Promotion Immobilière	100	184.800	13-05-2016	186.000		42	TSI	30-06-2016	03-06-2016
Sté Pharmalys Tunisie – ex : Sté DORCAS NUTRITION	10	15.020	08-01-2016	15.420		800	TSI	30-06-2016	03-06-2016

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RAPPEL DE L'HORAIRE DE COTATION
PUBLIÉ PAR L'AVIS N°2008-7

ANNEXE AU MANUEL DE NÉGOCIATION

HORAIRE DU MOIS DE RAMADAN ET D'ÉTÉ : APPLICABLE À PARTIR DU 1^{ER} JOUR DU MOIS DE RAMADAN

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Préouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	08h30	09h30 -12h00	12h05	12h05 - 12h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	08h30	10h00 / 11h30	-	11h30 - 11h35			
Marché obligataire	Continu /G21	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	08h30	09h30 -12h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	08h30	10h00 / 11h30	-	-			
Hors cote -Titres de capital	Fixing /G13	08h30	10h00 / 11h30	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	08h30	11h45	-	-	**	-	**

**** Marge de fluctuation des lignes secondaires :**

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1^{ère} année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1ère année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.

Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE DÉCLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC
PUBLIÉ PAR L'AVIS N°2008-8

- Les transactions de bloc sont déclarées et réalisées à l'issue de la clôture de la séance de négociation entre 12h10 et 12h30.

Il est rappelé que l'horaire de cotation du groupe spécial 99 qui est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation est celui appliqué au groupe 12 (fixing).

- Cotation sur panneaux et à la criée :
- La négociation sur panneaux se fait entre 10h00 et 10h15.
- La criée se fait chaque vendredi à partir de 10h00.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « SOMOCER » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE 10 DÉCEMBRE 2015

A partir du **25 mai 2016**,

- Les 32 524 800 actions anciennes de la société « SOMOCER » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : SOMS6
- Code ISIN : TN0006780118
- Groupe de Cotation : 32

Les 8 131 200 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE DANS LE CAPITAL DE LA SITS

La société PARTNER INVESTMENT qui détenait directement et de concert 1 546 795 actions et droits de vote représentant 9,915% du capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne (SITS), a déclaré avoir franchi de concert à la hausse, le 10 Février 2016, le seuil de 10% du capital suite à l'acquisition directe en bourse de 16 147 actions et droits de vote, représentant 0,104% du capital.

Par ailleurs, la société PARTNER INVESTMENT a déclaré agir de concert avec la société IMMOBILIERE LE COIN BLEU (362 215 actions et droits de vote représentant 2,322% du capital), la société EL HADAYEK (61 460 actions et droits de vote représentant 0,394% du capital), la société EL HANA (390 166 actions et droits de vote représentant 2,501% du capital) et la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS (108 000 actions et droits de vote représentant 0,692% du capital).

La société PARTNER INVESTMENT a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote et la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire en Bourse, le 02 Mai 2016.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

M. Taher El MATERI, qui détenait directement 6 847 039 actions et droits de vote représentant 39,90% du capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 29 Avril 2016, les seuils de 33,3%, 20%, 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ADWYA

La société Royal Investissements et Participations, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la société ADWYA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 29 Avril 2016, les seuils de 5%, 10%, 20% et 33,3% du capital suite à l'acquisition en bourse de 6 846 939 actions et droits de vote, représentant 39,90% du capital de la société.

La société Royal Investissements et Participations a déclaré que les objectifs qu'elle vise dans les douze prochains mois à venir sont les suivants :

- Ne pas poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 03 Mai 2016 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « EURO-CYCLES » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 28 AVRIL 2016

A partir du **1^{er} juin 2016**,

- Les **5 400 000** actions anciennes de la société « EURO-CYCLES » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : ECY16
- Code ISIN : TN0007570021
- Groupe de Cotation : 32

Les **2 700 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour deux (02) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « BANQUE DE TUNISIE » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 26 MAI 2016

A partir du **03 juin 2016**,

- Les **150 000 000** actions anciennes de la société « BANQUE DE TUNISIE » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : BT16
- Code ISIN : TN0002200343
- Groupe de Cotation : 32

Les **30 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour cinq (05) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE L'HABITAT

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 04 juin 2016 à 10Heures à l'hôtel le Sheraton Nord Hilton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2015.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015,
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015,
- 4- Affectation du résultat,
- 5- Quitus aux administrateurs,
- 6- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- 7- Désignation des commissaires aux comptes pour les exercices 2016/2017 et 2018,
- 8- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.
- 9- Emission d'un Emprunt Obligataire.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

CITY CARS

Les actionnaires de la société CITY CARS sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour le Vendredi 10 juin 2016, à dix heures (10h) à l'Hôtel Paris, Rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe City Cars relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ; - Renouvellement des mandats de certains administrateurs ; - Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes de la Société ; - Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités.

CITY CARS

Les actionnaires de la société CITY CARS sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, prévue pour le Vendredi 10 juin 2016, à douze heures (12h) à l'Hôtel Paris, Rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Ajout d'une nouvelle activité secondaire de la Société (commerce de distribution- achat et vente- de véhicules d'occasion) ; - Modification corrélative de l'article 3 des statuts de la Société ; - Transfert du siège social de la Société ; - Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités.
--

CEREALIS S.A

Au nom du Conseil d'Administration de la Société CEREALIS, son président a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le 3 juin 2016 à dix heure et demie (10h30) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et distribution de dividendes ; - Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; - Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ; - Renouvellement des mandats de certains administrateurs de la Société ; - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes actuel de la Société ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société ; et - Pouvoirs pour formalités Les documents relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.
--

ESSOUKNA

Les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société « ESSOUKNA » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 08 Juin 2016 à 10 heures, à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal – 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 et présentation des états financiers dudit exercice. - Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2015. - Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2015 et approbation des conventions qui y sont énumérées. - Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 et des états financiers arrêtés au 31/12/2015. - Affectation des bénéfices. - Lecture du rapport d'activité consolidé et présentation des états financiers consolidés au 31/12/2015. - Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2015 et approbation des états financiers consolidés. - Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015. - Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et au Comité Permanent d'Audit. - Autorisation au Conseil d'Administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions. - Renouvellement du mandat des Administrateurs.
--

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING S.A.

Messieurs les actionnaires de la Société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 09/06/2016 à 11H30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac du Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: - Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2015. - Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H. - Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015. - Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015. - Affectation de résultat de l'exercice 2015. - Distribution de dividendes. - Fixation du montant des Jetons de présence. - Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) code des sociétés commerciales. - Franchissement de seuil. -Quitus aux membres du Conseil d'Administration. -Pouvoirs Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.
--

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en assemblée générale ordinaire, le mercredi 29 juin 2016 à 10 h à l'hôtel Paris Concorde - rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2015. 2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par le loi n° 2006-19. 3. Approbation des rapports du conseil d'administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015. 4. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2015. 5. Affectation du résultat de l'exercice 2015. 6. Autorisation de rachat/ cession d'une partie des actions propres de la BNA. 7. Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités. 8. Nomination d'administrateurs. 9. Désignation des commissaires aux comptes pour les trois exercices comptables 2016-2017 et 2018. 10. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires. Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction centrale des affaires juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée. Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux. Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque, rue Hédi Nouira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.
